

Séjours et activités prévues sur une durée de 2 à 5 jours sans nuitée pour l'extra scolaire et l'accueil jeune

Quotient Familial	Tarif
<350	31% du coût / jeune
351 < QF < 600	34% du coût / jeune
601 < QF < 800	41% du coût / jeune
801 < QF < 1050	49% du coût / jeune
1051 < QF < 1350	59% du coût / jeune
>1351	64% du cout / jeune

Précisions

- Pour les enfants ayant une allergie alimentaire, l'accueil de loisirs n'est pas en mesure de fournir des repas adaptés. Il est donc demandé aux familles de fournir le repas des enfants. Il est précisé que dans ce cas, l'élaboration d'un PAI est obligatoire pour justifier de l'application de cette disposition.
- La tarification des séjours et activités sur une durée de 2 à 5 jours avec nuitée, est faite au taux d'effort sur le quotient familial, en fonction du coût de revient après participation de 30% de la communauté de communes
 - Applicable d'un tarif plancher égal au coût de revient par jeune multiplié par 40% (arrondi à l'unité supérieur)
 - Applicable d'un tarif plafond égal au coût de revient par jeune multiplié par 80% (arrondi à l'unité supérieur)

TOUTE INSCRIPTION VAUT FACTURATION

- Toutefois sur présentation d'un certificat médical il ne sera facturé que 50% du montant.
- En cas de décès d'un proche de l'enfant (parents, grands-parents, frères , sœurs), et sur présentation d'un justificatif, il ne sera rien facturé en cas d'annulation d'inscription.

Plus d'informations sur:

www.cc-auzon.fr
04-73-54-02-28



Tarification 2018

Délibérations n° 40-2018 et n°55-2018 du 28/06/2018

Secteur enfance 2-11ans

Périscolaire

Quotient Familial	Forfait Mensuel
<350	6.95 €
351 < QF < 550	8.7 €
551 < QF < 750	10.45 €
751 < QF < 1050	12.20 €
> 1051	13.9 €

Facturation pour un mois, des la première présence

Mercredis et vacances

Quotient Familial	Journée ou demi-journée	Forfait semaine Journée ou demi-journée
<350	3.65 €	13.1 €
351 < QF < 600	4.25 €	16 €
601 < QF < 800	5.8 €	23.9 €
801 < QF < 1050	6.75 €	28.85 €
1051 < QF < 1350	7.95 €	34.65 €
>1351	10.65 €	48.05 €
Le prix des repas s'ajoute		
Repas	3.7 €	18.5 €

TOUTE INSCRIPTION VAUT FACTURATION*

Secteur jeunesse 11-18 ans

Le prix des repas est facturé en sus 3.70 €

Participation annuelle

Quotient Familial	Tarif
<350	6.5 €
351 < QF < 600	8.5€
601 < QF < 800	10.5 €
801 < QF < 1050	12.5 €
1051 < QF < 1350	14.5 €
>1351	16.5 €

Activité ayant un coût inférieur à 15 €/jeune (sans repas)

Quotient Familial	Tarif
<350	4.30 €
351 < QF < 600	4.80 €
601 < QF < 800	5.40 €
801 < QF < 1050	5.90 €
1051 < QF < 1350	6.50 €
>1351	7 €

Activité ayant un coût entre 15 € et 25 €/jeune (sans repas)

Quotient Familial	Tarif
<350	5.9 €
351 < QF < 600	7.7 €
601 < QF < 800	10.65 €
801 < QF < 1050	13.25 €
1051 < QF < 1350	17.3 €
>1351	19.85 €

Activité ayant un coût entre 25 € et 35 €/jeune (sans repas)

Quotient Familial	Tarif
<350	6.95 €
351 < QF < 600	10.1 €
601 < QF < 800	11.75 €
801 < QF < 1050	15.55 €
1051 < QF < 1350	19.35€
>1351	22.7 €

Activité ayant un coût entre 35 € et 45 €/jeune (sans repas)

Quotient Familial	Tarif
<350	8.1 €
351 < QF < 600	12 €
601 < QF < 800	13 €
801 < QF < 1050	18.46 €
1051 < QF < 1350	22.95 €
>1351	26.96 €

Séjours et activités prévues sur une durée de 2 à 5 jours avec nuitée

Quotient Familial	Tarif
<350	31% du coût / jeune
351 < QF < 600	34% du coût / jeune
601 < QF < 800	41% du coût / jeune
801 < QF < 1050	49% du coût / jeune
1051 < QF < 1350	59% du coût / jeune
>1351	64% du cout / jeune

TOUTE INSCRIPTION VAUT FACTURATION*